

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Mise en œuvre de dégagement des berges du
Plessis

Communes de Lanester

Février – 2023

Objet de l'opération

Le site du marais de La Goden et de l'étang du Plessis est une propriété du département du Morbihan.

Une convention de gestion existe entre la commune et le département pour assurer la gestion et l'entretien du site et de ses cheminements.

Le Marais est traversé par le Plessis (ruisseau canalisé).

Malgré des efforts de gestion (coupes entreprises au début des années 2010), soutenus par des actions de contrôle ponctuelles, le centre du marais est envahi par de le Baccharis.

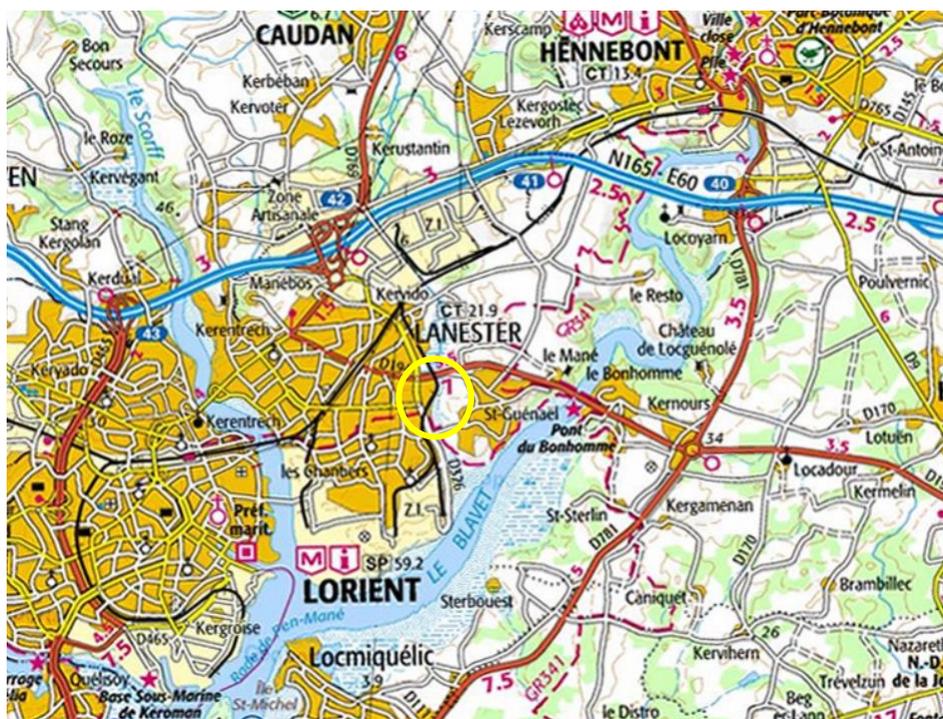
Au regard des enjeux pesant sur ce marais et afin de permettre une diversification du milieu naturel et un meilleur accueil de la biodiversité, il est prévu d'importants travaux de restauration de ce site en 2023. Les travaux consisteront à renaturer le Plessis dans son lit initial (restauration visant à rediriger le cours d'eau canalisé dans ses anciens méandres) ainsi que d'assurer un contrôle du Baccharis sur l'ensemble de la partie nord. Ces travaux sont entrepris dans le cadre des mesures compensatoires relatives au projet de doublement de la RD769 à Caudan afin d'améliorer la fonctionnalité de cette zone humide exceptionnelle.

Afin de préciser spécifiquement ces travaux, une étude morphologique du cours d'eau est prévue afin de détailler les techniques et méthode d'intervention.

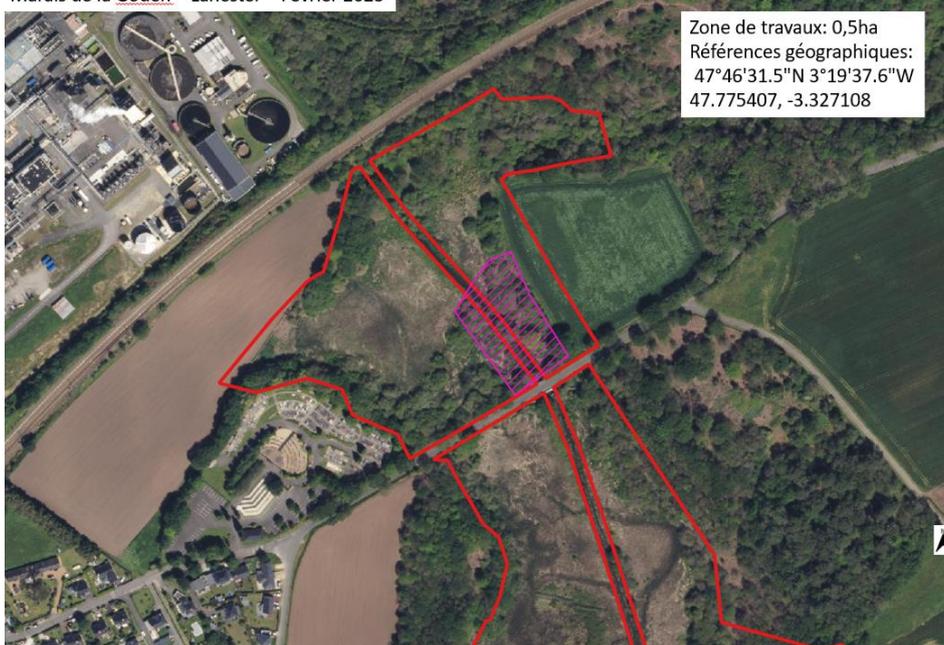
Afin de mettre en lumière le lit du cours d'eau, le département entreprendra des travaux de dégagement les berges du Plessis (coupe de saules) sur la partie nord du marais en Semaine 9 (débutant le 27.02.2023). Cette intervention anticipée a pour objectif de répondre aux enjeux écologiques du site en privilégiant une période adaptée à la coupe des arbres, encore en repos végétatif.

La durée envisagée des travaux est estimée à 2 jours.

Plan de situation



Marais de la Goden – Lanester – Février 2023



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan
Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes et de l'aménagement (DRA/ENSR)

Entreprise : MSV Multi-Services Verts
ZI La Belle Alouette - 56120 JOSSELIN

Montant de l'opération : 3 207,60 € TTC

Contenu des travaux

Les travaux du Département du Morbihan portent sur :

- La gestion de la signalisation et d'un alternat de circulation sur la voie communale (axe Rue Jean Rostand - Maneguen) – temps de déchargement des équipements en début de chantier (pelle 13T, câbles)
- Abattage et stockage des bois en rive gauche (sur la parcelle du département)
- La gestion de la signalisation sur la voie communale – temps de transfert des équipements (pelle 13T, câbles)
- Abattage et stockage des bois en rive droite (sur la parcelle du département)
- La gestion de la signalisation et d'un alternat de circulation sur la voie communale – temps de chargement des équipements (pelle 13T, câbles) en fin de chantier.

Ils auront lieu du 27/02/23 au 03/03/23

Organisation des travaux

Les travaux ne nécessiteront pas de déviation durant les travaux de chargement et de transfert des équipements.

La circulation des riverains sera maintenue en respectant la signalisation de chantier qui accompagnera la réalisation du chantier.

Information et déviations durant les travaux de réparation

La gestion de l'exploitation de chantier sera assurée par MSV Multi-Services Verts. L'entreprise est habilitée à intervenir le long des voies de circulation.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.